

**Communiqué de presse – 16 avril 2008
concernant :**

**Le projet de loi sur la création
de l'Agence québécoise de lutte contre le cancer**

L'OQPAC, l'Organisation Québécoise des Personnes Atteintes de Cancer, est membre de la Coalition Priorité Cancer, et à ce titre, appuie le projet de loi, présenté aujourd'hui à l'Assemblée nationale de Québec, pour la création de l'Agence québécoise de lutte contre le cancer.

En effet, ce projet faciliterait une approche commune de partenariat en regroupant sous une même entité les partenaires de la santé et de la société civile ; et permettrait ainsi de renforcer l'efficacité de la coordination et de l'organisation des services élaborés pour les personnes atteintes de cancer ; et de progresser dans la lutte contre le cancer.

Notre organisation, dont la mission principale est l'entraide quelle que soit l'étape de la maladie, accueille avec plaisir toutes démarches visant à soutenir et à améliorer la qualité des services proposés aux personnes atteintes de cancer ainsi qu'à leurs proches.

Nous soutenons donc la création de cette agence qui nous paraît être d'un grand intérêt public.

Céline Geoffret
Directrice Générale de l'OQPAC